## Qu'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE,

NOUS, les fidelles et loyaux Sujets de Sa Majesté, les Représentans du Peuple du Bas-Canada, convoqués en Parlement Provincial, demandons la liberté d'informer Votre Excellence que la Chambre d'Assemblée a résolu de voter, dans cette Session, les sommes nécessaires pour payer toutes les Dépenses Civiles de l'administration du Gouvernement de cette Province, et supplions Votre Excellence de vouloir bien transmettre aux Ministres de Sa Majesté, à la Chambre des Lords et à la Chambre des Communes, nos très humbles Adresses de Remercimens que nous avons actuellement l'honneur de présenter à Votre Excellence.

La Chambre s'est divisée sur la question.

Pour 23 Contre 4

En conséquence il a été

RESOLU, que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur en Chef,

ORDONNE's que la dite Adresse soit grossoyé.

RESOLU, Que les Adresses votées par cette Chambre, hier, à Sa Majesté, à la Chambre des Lords, et à la Chambre des Communes, aussi l'Adresse qui vient d'être votée à Son Excellence le Gouverneur en Chef, soient présentées à Son Excellence par toute la Chambre.

Ordonn's, que Mr. Bedard, Mr. J. L. Papineau, Mr. B. Panet, Mr. Durocher, Mr. Ross Cuthbert, Mr. Viger, Mr. Blanchet, et Mr. Louis Roi, se rendent auprès de son Excellence pour savoir de Son Excellence quand il lui plaira recevoir cette Chambre avec les dites Adresses.

U 2

Mr.